



SIROP ET PATE
DE NAFÉ D'ARABIE,

BONBONS PECTORAUX

Approuvés par les Médecins Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris, et Membres de l'Académie royale de Médecine, autorisés par un brevet du gouvernement et une ORDONNANCE DU ROI, accordés à M. DE LANGRENIER, seul propriétaire du

RACAHOUT DES ARABES,

Seul aliment étranger approuvé par deux rapports de l'Académie royale de Médecine et de la Faculté, et autorisé par deux brevets du gouvernement ;

AU DÉPOT GÉNÉRAL

Rue Richelieu, 26,

PRES LE PALAIS-ROYAL, A PARIS.

EXTRAIT DE L'INSTRUCTION

Du SIROP et de la PÂTE

DE NAFÉ D'ARABIE.

Le *Nafé d'Arabie* (qui fait la base du sirop et de la pâte), dont le nom oriental signifie *bienfaisant, salutaire pour la poitrine*, jouit dans le Levant, d'une grande célébrité; sa qualité calmante et adoucissante le rend précieux dans ces contrées brûlantes, où des nuits très fraîches succédant à la chaleur étouffante du jour, donnent lieu à une foule de maladies inflammatoires de la poitrine et de l'estomac.

Le sirop et la pâte que M. de Langrenier a eu l'idée de composer avec le *Nafé d'Arabie*, à son retour en France, se distinguent, sous tous les rapports, de toutes les préparations pectorales annoncées journellement. Ces préparations routinières sont en effet de beaucoup en arrière pour atteindre le vrai but. Si parfois elles procurent du repos, c'est que leur composition renferme de l'*opium*, poison trompeur qui endort le mal sans le détruire, et qui peut donner lieu à des accidens graves. De plus, il y a toujours dans le goût et l'apparence de ces préparations, quelque chose *qui sent la drogue*; ce qui répugne promptement aux malades.

Le sirop et la pâte de *Nafé* sont au contraire des préparations modernes, de véritables bonbons, jouissant au plus haut degré des propriétés pectorales, calmantes et adoucissantes, propriétés naturelles qu'ils ne doivent qu'au *Nafé d'Arabie*.

La supériorité de ce sirop et de cette pâte sur tous les autres pectoraux connus, est incontestable. Aucun d'eux n'a obtenu un nombre aussi considérable d'approbations des plus célèbres médecins de Paris. (*Voir l'instruction détaillée au dépôt général ou dans les dépôts des départemens.*)

Ces approbations sont d'autant plus honorables que ces messieurs n'accordent cette faveur, et ne donnent leur signature, qu'après des expériences rigoureuses qui établissent leur conviction.

Il faut ajouter à ces approbations l'*ordonnance royale* qui proclame le brevet d'invention en faveur du sirop et de la pâte de *Nafé d'Arabie*.

LANGRENIER



NOMS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

De MM. les Docteurs et Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris, qui ont reconnu, par des expériences nombreuses, les bons effets du sirop et de la pâte de Nafé d'Arabie dans les maladies de la poitrine, de l'estomac et des intestins, et qui les ont attestés par leurs certificats.

MESSIEURS

ANDRIEUX, chevalier de la Légion-d'honneur, médecin de l'hospice royal des Quinze-Vingts, professeur particulier, etc.

AUVITY (A.), chevalier de la Légion-d'honneur, chirurgien de l'hospice des Enfants, membre de la Société médicale d'émulation, chirurgien-major de la garde-municipale, etc., etc.

AUVITY (P.), chevalier de la Légion-d'honneur, médecin des enfans du roi, membre de l'Athénée de médecine, etc.

BARBIER (le baron), chevalier de la Légion-d'honneur, ancien chirurgien-en-chef et premier professeur du Val-de-Grâce, membre de l'Académie royale de médecine, etc., etc.

BARON, chevalier de la Légion-d'honneur, médecin en chef de l'hôpital des Enfants, ancien médecin des enfans de France, membre de l'Académie royale de médecine et de la Société médicale d'émulation, médecin de l'Institution des Jeunes Aveugles, et de la Société de Charité maternelle, chirurgien assermenté près la Cour royale, etc.

BAUDELOCQUE, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital des Enfants, membre de la Société de médecine, etc.

BEAUDE, médecin-inspecteur des eaux minérales, membre du Conseil de salubrité et de l'Athénée de médecine, etc.

BÉGIN, chevalier de la Légion d'honneur, chirurgien en chef et premier professeur de l'hôpital de Strasbourg, membre de l'Académie royale de médecine et de la Société médicale d'émulation.

BIETT, chevalier de la Légion-d'honneur, médecin de l'hôpital Saint-Louis, membre de l'Académie royale de médecine, etc.

BLANDIN, chevalier de la Légion-d'honneur, médecin du roi, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital Beaujon et de l'Asile royal de la Providence, membre de l'Athénée de médecine et de la Société anatomique.

BOYER, professeur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux civils de Paris, etc.

BRICHETEAU, médecin de l'hôpital Necker et de la Société philanthropique, membre de l'Académie royale de médecine, de la Société médicale d'émulation et de la Société de médecine, etc.

BROUSSAIS, officier de la Légion-d'honneur, membre de l'Institut de France, professeur à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef et premier professeur du Val-de-Grâce, membre de l'Académie royale de médecine, de l'Athénée de médecine, etc., etc.

BROUSSAIS fils , professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris , médecin de l'hôpital du Gros-Caillou , etc.

CRUVEILHIER , chevalier de la Légion-d'honneur , professeur à la Faculté de médecine de Paris , vice-président du Jury médical , président de la Société anatomique , membre de l'Académie royale de médecine et de l'Athénée de médecine , médecin de l'hôpital de la Salpêtrière.

DEGUISE , chevalier de la Légion-d'honneur , chirurgien en chef de l'hospice de Charenton , etc.

DUPUIS , chevalier de la Légion-d'honneur , ancien chirurgien-major des armées , médecin du bureau de charité et de la garde municipale , membre de plusieurs sociétés savantes.

FERRUS , chevalier de la Légion-d'honneur , médecin-consultant du roi , membre de l'Académie royale de médecine , médecin de l'hospice de Bicêtre.

FIEVÉE DE JEUMONT , chevalier de la Légion-d'honneur , membre de plusieurs sociétés savantes.

GAUBERT , médecin du Val-de-Grâce , etc.

GUERARD , professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris , médecin de l'hôpital Saint-Antoine , membre de la Société anatomique , etc.

GUERBOIS , chevalier de la Légion-d'honneur , professeur de clinique et chirurgien de l'hôpital de la Charité , membre de l'Académie royale de médecine , chirurgien assermenté pres la Cour royale , chirurgien-major de la 12^e légion , des collèges Louis-le-Grand , Saint-Louis , Charlemagne , etc.

GUILLON , chevalier de la Légion-d'honneur , médecin du roi , membre de la Société de médecine pratique , etc.

HATIN (J.) , professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris , membre de la Société anatomique et du Bureau de charité du neuvième arrondissement.

HERVEZ DE CHÉGOIN , chevalier de la Légion-d'honneur , membre de l'Académie royale de médecine , chirurgien en chef de l'infirmerie de Marie-Thérèse , médecin de la Maison royale de Santé , membre de la Société de médecine et de la Société philanthropique , etc.

HORTELOUP , chevalier de la Légion-d'honneur , médecin du roi , médecin de l'administration des hôpitaux , etc.

JOBERT , chevalier de la Légion-d'honneur , professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris , chirurgien de l'hôpital Saint-Louis , membre de la Société médico-pratique , de la Société anatomique et de la Société philanthropique.

LOUYER-VILLERMAY , chevalier de la Légion-d'honneur , membre de l'Académie royale de médecine , etc.

MARC fils , médecin du roi , professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris , directeur-adjoint des Secours publics aux asphyxiés , noyés et blessés , etc.

MARCHAND , chevalier de la Légion-d'honneur , médecin du château des Tuileries et des autres résidences royales de Paris , etc.

MARJOLIN , chevalier de la Légion-d'honneur , professeur à la Faculté de médecine de Paris , chirurgien du roi , membre de l'Académie royale de médecine , chirurgien en chef de l'hospice Beaujon , chirurgien de la maison royale de Saint-Denis , etc.

MOREAU , chevalier de la Légion-d'honneur , professeur à la Faculté de médecine de Paris , médecin de l'hospice de la Maternité , membre de l'Académie royale de médecine , etc. , etc.

NAUCHE, membre de l'Académie royale de médecine, médecin de l'Institution royale des Jeunes Aveugles et de la Société de charité maternelle, membre de la Société médicale d'émulation et de la Société de médecine pratique.

PASQUIER père, officier de la Légion-d'honneur, premier chirurgien du roi, chirurgien en chef adjoint de l'Hôtel royal des Invalides, médecin de la chambre des pairs et de la maison royale de Saint-Denis, etc.

PINEL, chevalier de la croix militaire de Pologne, médecin de l'hôpital de la Salpêtrière, membre du conseil de salubrité du quartier des Tuileries et de la Société médicale d'émulation.

PIORRY, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital de la Salpêtrière, membre de l'Académie royale de médecine et de la Société de médecine.

POIRSON, officier de la Légion-d'honneur, médecin en chef de l'hôpital du Gros-Caillou, membre de l'Académie royale de médecine, médecin-consultant des Ecoles militaires, etc.

RENAULDIN, chevalier de la Légion-d'honneur, médecin du roi, médecin en chef de l'hôpital Beaujon, membre de l'Académie royale de médecine, médecin assermenté comme expert près la Cour royale de Paris, médecin de la Société de charité maternelle, et honoraire de la Société philantropique.

RICHERAND (le baron), officier de la Légion-d'honneur et chevalier de plusieurs ordres français et étrangers, professeur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis, président du Jury médical, membre de l'Académie royale de médecine et de la Société médicale d'émulation, chirurgien de la maison royale de Saint-Denis, etc.

ROUX, officier de la Légion-d'honneur, chirurgien du roi, membre de l'Institut de France, professeur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital de la Charité et de la maison royale de Saint-Denis, membre de l'Académie royale de médecine, de la Société médicale d'émulation et de la Société de médecine-pratique, chirurgien assermenté comme expert près la Cour royale, etc.

SANSON (L.), chevalier de la Légion-d'honneur, chirurgien-consultant du roi, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, président de la Société de médecine, membre de la Société médicale d'émulation et de la Société philantropique.

THERRIN, chevalier de la Légion-d'honneur et de plusieurs ordres étrangers, membre de l'Académie royale de médecine et de la Société médicale d'émulation, chirurgien en chef de l'hôpital de Bourbonne-les-Bains, etc.

THEVENOT DE SAINT-BLAIZE (le baron), officier de la Légion-d'honneur, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, professeur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien en chef de l'hôpital des Enfants, etc.

VELPEAU, chevalier de la Légion-d'honneur, professeur à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hospice de la Pitié, membre de l'Académie royale de médecine, président de la Société médicale d'émulation, etc.

Tous ces certificats sont authentiques et légalisés par MM. les maires de Paris.
(Voir l'Instruction détaillée.)

D'après ces nombreuses attestations, l'heureux emploi du sirop et de la pâte de

Nafé d'Arabie a été reconnu pour le traitement des inflammations ou maladies de la poitrine, de l'estomac et des intestins ; tels sont : les *rhumes de poitrine et de cerveau* (coryza), l'*esquinancie* et autres *angines*, la *coqueluche*, les *catharres aigus et chroniques*, les *phthisies*, le *crachement de sang* ou *hémoptysie*, l'*asthme*, la *pleurésie*, la *fluxion de poitrine*, les *gastrites et gastro-entérites aigües et chroniques*, les *aigreurs*, les *crampes d'estomac* ou *gastralgies*, la *rougeole*, la *scarlatine*, l'*érysipèle*, les *palpitations* ou *battemens de cœur nerveux*, etc.

Le *Sirop de Nafé* a cela d'avantageux qu'il peut former à l'instant même une tisane fort agréable ; il suffit d'en délayer une cuillerée à soupe dans un verre de lait chaud, soit pur ou coupé avec moitié eau, ou simplement dans un verre d'eau chaude. Il remplace ainsi toute espèce de tisane, potion, looch, etc. On peut encore à volonté le prendre pur ou en sucrer les tisanes. De toute manière, il calme et détruit promptement la toux, et il rend la souplesse et la force aux organes malades.

La Pâte de Nafé possède les mêmes propriétés que le sirop. Elle a la forme *crystallisée* d'un bonbon et est très agréable au goût. Prise de temps en temps dans le courant du jour, ou au sortir d'un lieu chaud, elle préserve de l'influence excitante de l'air froid ou humide, ou des suites d'une transpiration subitement arrêtée.

Malgré la supériorité de ces deux pectoraux, et le soin particulier qu'on a mis à leur préparation, le prix en est *moins élevé* que celui des autres compositions pectorales annoncées. Le sirop ne se vend que *deux francs* la bouteille, et la pâte *un franc vingt-cinq centimes* la boîte.

Chaque bouteille porte, d'un côté, dans le verre, l'empreinte de ces mots : *Sirop de Nafé d'Arabie*, et de l'autre côté, une étiquette en papier rose, et de plus, est fermée du cachet de l'auteur, appliqué sur l'enveloppe en parchemin vert du bouchon, et accompagnée d'une Instruction détaillée signée de lui.

Chaque boîte, qui est en carton rose, avec étiquette rose, est également accompagnée d'une Instruction signée de l'auteur, et fermée de son cachet et de sa signature, appliqués sur une bande de papier rose qui recouvre l'enveloppe de la boîte. On ne devra aucune confiance au sirop et à la pâte qui ne seraient pas revêtus de ces caractères extérieurs.

Tout contrefacteur sera poursuivi.

Les demandes devront être adressées à M. DE LANGRENIER, *rue de Richelieu*, n° 26, près le Palais-Royal, à Paris.

EXTRAIT DE L'INSTRUCTION

Du Racahout des Arabes.

LE RACAHOUT DES ARABES est un aliment excellent qui jouit de propriétés particulières pour la santé. Il est réservé en Turquie pour l'usage du Sultan, de sa famille, et de ses odalisques, auxquelles il communique un *embompoint* et une fraîcheur qui les font regarder comme les plus belles personnes de l'univers. Indépendamment de sa singulière propriété d'engraisser toutes les personnes qui en font usage, et de leur procurer une santé robuste, il est employé avec un succès constant pour rétablir promptement les *CONVALESCENS*, les *VALÉTUDINAIRES*, les *ESTOMACS DÉLABRÉS*, les *POITRINES MALADES*, ou *DÉLICATES*, les *ENFANS ÉPUIÉS PAR LA DENTITION*, qu'il sauve du rachitisme ou de la maladie scrophuleuse, les *DAMES* à la suite des couches ou épuisées par le temps critique, ou les *fl... bl.....* et généralement toutes les *PERSONNES MAIGRES* ou d'une frêle santé, ou affectées de *GASTRITES*; il convient parfaitement aux *ENFANS*, aux *VIELLARDS*, aux *NOURRICES*, etc. Cet aliment est à la fois très nourrissant et très léger pour l'estomac. On le prend le matin pour remplacer l'échauffant café ou l'indigeste chocolat.

La réputation dont jouit le RACAHOUT en Asie a engagé l'Académie royale de médecine à nommer une Commission de médecins distingués pour répéter les expériences et s'assurer de la vérité. La Commission s'est complètement éclairée sur tous les points. Deux rapports favorables ont été présentés par les membres de cette Commission, composée de MM. les docteurs Mérat, professeur de botanique, et Andral, professeur de la Faculté de Médecine, etc. M. le baron Portal, ancien premier médecin du Roi, professeur à la Faculté, président d'honneur perpétuel de l'Académie, membre de l'Institut de France, chevalier et commandeur de plusieurs ordres, etc., approuva et signa les deux rapports, ainsi que M. Adelon, secrétaire annuel de l'Académie, professeur à la Faculté; et M. le docteur Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie, médecin en chef de l'hôpital de la Salpêtrière, etc., les signa au nom de tous les autres membres.

Plusieurs autres médecins célèbres des hôpitaux de la capitale ont également fait des expériences avec ce précieux aliment, et ont donné des certificats honorables (voir l'instruction), après en avoir reconnu l'heureux emploi. Ce sont MM. les docteurs Broussais, professeur à la Faculté de médecine, médecin en chef du Val-de-Grâce, etc. (Il a déclaré devant l'Académie qu'il devait son prompt rétablissement, après sa longue maladie, à l'usage qu'il fit du RACAHOUT); le baron Alibert, ancien premier médecin du Roi, professeur à la Faculté de médecine, médecin en chef de l'hôpital Saint-Louis, etc., Jadelot, médecin en chef de l'hôpital des Enfans; Fouquier, professeur à la Faculté de médecine, premier médecin de l'hôpital de la Charité, etc.; Moreau, professeur d'accouchemens à la Faculté, médecin de la Maternité, etc.; Renaudin, médecin en chef de l'hospice Beaujon; Baron, médecin en chef de l'hospice des Enfans, ci-devant médecin des Enfans de France, membre de l'Académie royale de Médecine, etc. Decrozo, membre de la Légion-d'Honneur, ancien chirurgien-major des hôpitaux, etc. Itard, médecin en chef de l'Institut des Sourds-Muets, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de l'académie royale de médecine, etc.

Ces honorables praticiens se sont tous accordés à regarder le Racahout comme un aliment, d'autant plus précieux qu'il est destiné à remplacer le café et le chocolat, dont les inconveniens pour la santé sont généralement connus.

C'est d'après toutes ces expériences et approbations irrécusables, que le Gouvernement en a autorisé la vente, en France et à l'étranger, par deux Brevets d'importation et de perfectionnement.

Par jugemens et arrêts de la COUR ROYALE, le Racahout est seul autorisé à être vendu dans des flacons carrés, coiffés de papier vert et avec des étiquettes caravanes). On ne doit donc acheter en toute confiance que les flacons revêtus de ces signes et du cachet arabe, avec ces mots : santé du corps, et autour RACAHOUT DES ARABES, empreints dans la cire, indépendamment de la signature de M. de Langrenier, appliquée sous l'enveloppe verte du bouchon, ainsi que sur l'étiquette et l'instruction.

Le prix de chaque demi-flacon est de quatre francs pour la France et l'étranger.

Avis au Public.

Pour éviter des contrefaçons toujours nuisibles à la santé, M. DE LANGRENIER, seul propriétaire du Racahout, ainsi que de la Pâte et du Sirop de Nafé d'Arabie, prévient les consommateurs qu'il n'a autorisé aucun dépositaire à racheter les flacons ni les bouteilles vides, en France ni à l'étranger.

Le Racahout et le Sirop de Nafé, veudus par les individus qui se rendraient coupables de ces manœuvres frauduleuses, seront analysés scrupuleusement; et les noms et demeure des contrefacteurs signalés dans tous les journaux, indépendamment des saisies qu'il fera faire, conformément au droit que la loi lui accorde (Voir les instructions détaillées).

AVIS IMPORTANT.

La célébrité toujours croissante du RACAHOUT DES ARABES a éveillé partout la cupidité. Des individus sans probité essayent de le contrefaire avec des substances de vil prix, pour tenter le public par le bon marché, en vendant, sous le masque du nom de Racahout, des poudres insignifiantes, ou plutôt nuisibles à la santé.

Des fabricans de chocolat, ou d'autres intéressés, ont cherché à décrier le Racahout de mille manières. Ils ont cru réussir à lui préjudicier, en engageant quelques journalistes à donner des recettes fausses et ridicules, dans certains journaux qui paraissent chaque mois; ce que ces derniers ont fait, soit par ignorance ou par intérêt.

Il est facile de démontrer l'absurdité de ces prétendues recettes du Racahout. D'abord, la plus simple comparaison devrait suffire, malgré la saveur et l'apparence que les contrefacteurs cherchent à imiter dans leur mélange; mais pour ôter jusqu'au plus léger soupçon, il est nécessaire d'entrer dans quelques explications pour éclairer le public. 1° Est-il possible de croire que l'Académie royale de Médecine se serait sérieusement occupée du Racahout, et d'en faire deux rapports honorables, si ce n'eût été qu'un mélange à la manière de ces journaux? 2° Croira-t-on que les premiers médecins de la capitale, professeurs à la Faculté de Médecine, auraient compromis, en quelque sorte, leur réputation, en donnant leurs approbations écrites, après de nombreuses expériences, en faveur de cet aliment, si réellement il n'eût pas été d'une composition douée de propriétés particulières, et jugé digne de telles faveurs (Voir l'instruction du Racahout)? 3° Le gouvernement aurait-il accordé deux brevets, l'un d'importation et l'autre de perfectionnement, si la préparation du Racahout n'eût été considérée comme nouvelle et faite avec des substances étrangères? (ils ont été délivrés d'après le rapport de la commission près le ministère du commerce et par ordonnance du Roi.) 4° Et enfin, ce qui est concluant, c'est que le Racahout a été analysé à la Faculté de Médecine les 21, 28 février et 7 mars 1833, par des experts, MM. Deyeux, professeur à cette Faculté et membre de l'Institut de France; Pelletier, professeur à l'École de Pharmacie et membre de l'Académie royale de Médecine; et Barruel, chimiste de la Faculté et membre de l'Académie de Médecine. Ces messieurs reconnurent et déclarèrent dans un rapport honorable « que tout » était parfaitement conforme aux brevets; » et ils ajoutèrent « que le Racahout » préparé avec le nouveau brevet *était infiniment supérieur en qualité à celui* » précédemment préparé avec l'ancien brevet.

Plusieurs jugemens ont été rendus en faveur du Racahout, à propos de contrefaçon, à Paris, savoir: un jugement du 10 avril avec quatre cents francs de dommages-intérêts, cent affiches du jugement; trois autres jugemens des 26 juin, 21 juillet et 24 août, un arrêt de la Cour Royale, qui ordonne cinq cents francs de dommages-intérêts; le tout au profit du propriétaire du Racahout des Arabes (Voir aussi l'avis aux contrefacteurs).

Plusieurs procès sont commencés contre des contrefacteurs; aussitôt que les jugemens seront rendus, on proclamera partout les noms des condamnés, afin de faire connaître leur manque de probité. On poursuivra également leurs dépositaires, s'ils en ont.

On invite donc le public à n'accorder sa confiance qu'au Racahout des Arabes sorti de l'Etablissement de la RUE DE RICHELIEU, N° 26, à Paris.